

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G301 Langue 2 au choix 3			
Code	SORH3B01	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be) Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe les cours d'espagnol et de néerlandais.

Ces cours vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises
- 1.2 Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication adaptées à l'environnement professionnel
- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.6 S'exprimer dans deux langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B01A	Néerlandais	30 h / 3 C	(opt.)
SORH3B01B	Espagnol	30 h / 3 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH3B01A	Néerlandais	30	(opt.)
SORH3B01B	Espagnol	30	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SORH3B01A	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre, de manière autonome, un message écrit ou oral dans une langue standard et dans un contexte professionnel,
- s'exprimer correctement et spontanément à l'écrit et à l'oral dans des situations liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentations orales en relation avec les ressources humaines, suivies d'une séance de questions/réponses
- Entretiens d'embauche comme candidat et comme recruteur
- Lettre de motivation et CV
- Entretiens de fonctionnement, entretiens d'évaluation, ...
- Enrichissement lexical (en rapport avec les ressources humaines) à partir de supports écrits et oraux

Démarches d'apprentissage

- Préparations individuelles
- Travaux de groupes
- Exercices de mises en situation
- Entraînement à la compréhension à l'audition et à la lecture

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme connectED

Sources et références

- GONDROY A., Réussir son entretien d'embauche en néerlandais, De Boeck, Bruxelles, 2010

- VANDERSTUKKEN I., HR-instrumenten, De Boeck, Berchem, 2012
- Presse écrite et audiovisuelle néerlandophone
- Presse spécialisée néerlandophone (HRMagazine, Peoplesphere, ...)
- Sites internet

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents écrits et audiovisuels relatifs aux ressources humaines

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

- Travaux :
 - Présentation sur un thème relatif aux ressources humaines (30%)
 - CV (10%)
- Examen écrit (35%)
- Examen oral (25%)

Q3

- Travaux :
 - Présentation sur un thème relatif aux ressources humaines (30%)
 - CV (10%)
- Examen écrit (35%)
- Examen oral (25%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40			Trv	40
Période d'évaluation	Exm	60			Exm	60

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées: si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Q3 : les étudiants s'informeront sur les nouvelles consignes et sur les éventuelles dispenses partielles lors de la consultation de copies et via la plateforme connectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SORH3B01B	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'espagnol vise à :

- développer les points lexicaux et grammaticaux vus au blocs 1 et 2 et acquérir de nouveaux principes grammaticaux et un vocabulaire plus avancé,
- développer les quatre aptitudes linguistiques : compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression écrite et expression orale,
- amener les étudiants à s'exprimer sur des thèmes de la vie quotidienne et professionnelle tant oralement que par écrit
- exploiter un vocabulaire précis en lien avec la Gestion des Ressources Humaines, pouvoir comprendre des documents et sources authentiques en rapport avec les études réalisées

Objectifs / Acquis d'apprentissage

l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- d'identifier, expliquer et utiliser les expressions principales étudiées en cours,
- de les reformuler et produire un message écrit et/ou oral de manière professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance d'explications grammaticales, d'exercices systématiques, d'exercices d'expression orale et écrite (rédactions et jeux de rôles), de compréhensions à la lecture et à l'audition. Exploitation de documents liés à la Gestion des Ressources Humaines.

Démarches d'apprentissage

Méthode communicative basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage.

Le cours est donné, et les étudiants sont amenés à s'exprimer, principalement en espagnol (avec des explications en français quand cela s'avère nécessaire).

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents de cours déposés sur la plateforme Connected.

Sources et références

Divers livres d'espagnol utilisés

Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers documents grammaticaux et lexicaux, reportages, revues et articles d'actualité.

Voir ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux (présentation orale et travaux écrits) **au Q1**: 50% de la note totale (projet à réaliser pendant les cours pour 40 % des points et CV pour 10 % des points)

Examen mixte (examen écrit et oral) **au Q1**: 50% de la note totale (30% pour la partie écrite et 20% pour la partie orale).

Si échec, **examen mixte** (examen écrit et oral) **au Q3**: 100% de la note finale (70% pour la partie écrite et 30% pour la partie orale). Les parties réussies en janvier seront dispensées au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Exm	50			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).